



MMS Bulletin #123

Gesundheit - ein Menschenrecht

Réadaptation à Base Communautaire : un outil de promotion du droit à la santé pour les personnes en situation de handicap dans les pays à faibles revenus

Réaliser le droit à la santé pour tous

Von Laure Akofa Tay

La Réadaptation à Base Communautaire (RBC) est une stratégie pour surmonter des barrières, qui se posent aux Personnes en Situations de Handicap, si elles veulent réaliser le droit à la santé. al qui vise à l'égalisation des chances et à l'intégration sociale des personnes en situation de handicap. C'est une approche multi sectorielle qui repose essentiellement sur les structures et ressources existantes au niveau local.



Faisant partie des droits fondamentaux de l'homme (Déclaration des droits de l'homme, 10 décembre 1948), la santé est un état complet de bien-être physique, mental et social pour tous. Ce n'est pas uniquement l'accès aux services de santé mais l'accès à ce qui constitue les déterminants de la santé, comme l'eau potable, les moyens d'assainissement, un logement adéquat etc. de même que la liberté et le droit à des prestations.

Dans la réalité, les faits indiquent que les Personnes en Situations de Handicap ont des niveaux de santé de moins bonne qualité que l'ensemble de la population et qu'elles font face à de nombreux défis pour jouir de leur droit. Ces défis sont souvent les obstacles d'accès aux soins de santé tels que:

- l'absence de politiques et législations, l'insuffisance des ressources;
- la discrimination, les croyances et les préjugés;
- les difficultés d'accès aux infrastructures et équipements;
- le manque de moyens financiers (dépendance des familles à cause de la non-productivité des Personnes en Situations de Handicap dû à leur condition);
- le fort taux d'analphabétisme des Personnes en Situations de Handicap;
- les obstacles liés à la communication : exemple d'une personne en situation de déficience auditive qui ne peut décrire ses symptômes aux agents de santé;

- la réticence des Personnes en Situations de Handicap elles mêmes à l'endroit des services de santé parce qu'elles ne croient pas en une réadaptation.

Réadaptation à Base Communautaire (RBC) est une stratégie faisant partie du développement communautaire général qui vise à l'égalisation des chances et à l'intégration sociale des personnes en situation de handicap. C'est une approche multi sectorielle qui repose essentiellement sur les structures et ressources existantes au niveau local dans les cinq domaines clés, qui constituent ses piliers à savoir la Santé, l'Education, les Moyens de Subsistances, les activités Sociales et l'Autonomisation.

Rôle de la RBC dans le droit à la santé

Le rôle de la RBC dans le droit à la santé c'est de travailler en étroite collaboration avec le secteur de la santé afin de s'assurer que les Personnes en Situations de Handicap et les membres de leur famille trouvent une réponse à leurs besoins. C'est pourquoi les programmes de RBC reconnaissent, soutiennent, et défendent les cinq composantes du volet santé de la Matrice RBC comme suit.

1. La Promotion de la santé
2. La Prévention
3. Les Soins de Santé
4. La Réadaptation
5. Les Aides techniques

La Promotion de la santé

La Promotion de la santé est un processus qui permet aux populations d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et de l'améliorer. Elle cible les déterminants de la santé qui peuvent être potentiellement modifiés comme les comportements de santé individuels et les modes de vie entre autres.

A Mahadaga au Nord-est du Burkina Faso ainsi que dans le département de Boboye au Niger, des partenaires mettent en œuvre avec l'appui financier de CBM, des projets dénommés « Jardin de survie ». C'est un ensemble de mesures pour améliorer le cadre de vie des ménages des Personnes en Situations de Handicap et de leurs communautés, afin de promouvoir la prévention, la nutrition, l'hygiène, l'assainissement, l'éducation, les moyens de subsistance... etc. Ce modèle est paquet incluent des activités qui se renforcent mutuellement et visent toute l'amélioration de la qualité de la vie des Personnes en Situations de Handicap et leurs familles.

Il est composé de terrain doté de puits d'eau et clôturé avec du grillage pour protéger des légumes qui y sont cultivées. Le kit comprend également un filtre pour assurer l'eau potable pour la famille, un foyer amélioré, une latrine familiale, une charrette et un âne pour faciliter le déplacement des bénéficiaires ainsi que le transport de leurs récoltes vers les villages voisins pour la vente. Il incluse trois animaux d'embouche ou de reproduction. Le jardin permet aux

bénéficiaires de disposer de légumes tout au long de l'année, et le fruit des ventes des produits leur permettent de faire face à la scolarité de leurs enfants, aux besoins vestimentaires et aux autres besoins de la famille.

Grâce aux visites de supervision et d'appui conseils des agents RBC, ces jardins contribuent efficacement à améliorer les conditions de vie des Personnes en Situations de Handicap.

La Prévention

La prévention est étroitement liée à la promotion de la santé, elle permet d'empêcher les maladies. Toutefois, elle se rapporte également au dépistage précoce et au traitement afin de pouvoir arrêter la progression d'une maladie.

Les Soins de Santé

Les Soins de Santé font référence au dépistage précoce, à l'évaluation et au traitement de problèmes de santé et des déficiences qui en résultent, avec comme but de guérir ou de limiter leur impact sur les individus.

CBM et ses partenaires mènent des activités de prévention de la cécité dans les communautés à travers les dépistages précoces, des interventions chirurgicales et la fourniture de verres correcteurs. Madame Sékou âgée de 54 ans, qui avait perdu la vue par cataracte bilatérale. Pensant être envoutée, elle était demeurée réticente aux soins pendant des années. Malgré l'effort des agents de santé lors des consultations mobiles dans son village, Mme Sékou ne pouvait jamais croire à une guérison jusqu'à un après midi, lorsqu'elle était allée dans la brousse, conduite par sa petite fille pour faire ses besoins. Un gros serpent était venu se positionner dans un arbre au dessus d'elle. Grâce aux cris d'alerte de sa petite fille jusqu'à ce que le reptile ne s'en aille, elle a pu garder son calme jusqu'au départ du reptile qui ne lui a heureusement rien fait. De retour à la maison, elle avait émis le désir de se faire opérer surtout qu'elle ne courait aucun risque; même s'il elle ne recouvrira pas la vue, elle aurait essayé surtout qu'elle ne perdait rien. Effectivement, elle avait essayé et heureusement, elle avait réussi. Mme Sékou a retrouvé le chemin de son champ et sert de témoignage dans son village.

Pour une prévention et des soins de santé appropriés, il faut répondre aux besoins élémentaires des populations et les doter des infrastructures adéquates à savoir des systèmes d'eau potable, des mesures d'hygiène et d'assainissement, des centres de soin et du personnel qualifié.

Dans le cadre de la prévention de la surdit , le Centre de Formation Int gr e des Sourds et Entendants (CEFISE) au Burkina Faso a b n fici  de l'appui de CBM pour l'installation d' quipements de tests d'audiologie et d'un personnel form  pour assurer des contr les auditifs aux enfants et aux adultes au besoin, afin d'att nuer l'impact des maladies causant des handicaps auditifs. Ces tests permettent de r f rer certains enfants aux services ORL pour des soins appropri s afin de retrouver l'audition normale.

La Réadaptation

La réadaptation signifie une série de mesures permettant aux Personnes en Situations de Handicap d'atteindre et de maintenir un fonctionnement optimal dans leur environnement. Elle est pertinente autant pour ceux qui acquièrent un handicap au cours de leur vie, que pour ceux ayant un handicap à la naissance.

Les Aides techniques

Les Aides techniques sont des appareils conçus, confectionnés, ou adaptés pour aider une personne à accomplir une tâche donnée. Les plus courantes dont bénéficient les Personnes en Situations de Handicap sont: les aides à la mobilité, les prothèses, les orthèses, les aides visuelles et les appareils auditifs. Pour une utilisation efficace, la formation des utilisateurs, la réparation, le remplacement, et les adaptations de l'environnement à domicile et dans la communauté doivent être pris en compte dans la prestation de service.

Loukmane, un jeune Nigérien né à Béri-Béri était devenu handicapé physique à la suite d'une poliomyélite contractée à l'âge de 5 ans. Ne croyant pas à un avenir, il s'était adonné à la mendicité afin de subvenir à ses besoins et aider également ses parents qui avaient utilisé le peu de ressource de la famille pour le soigner mais sans succès. A 18 ans, il a été identifié par les agents RBC d'un projet subventionné par CBM au Niger. Malgré la réticence et l'hésitation des parents qui n'avaient pas foi en la réhabilitation, Loukmane a été opéré et appareillé. Après cette étape de soin, Loukmane s'était spécialisé en réparation des engins à deux roues. Dans son atelier installé à Niamey, la capitale du Niger, il forme d'autres jeunes pour leur intégration socio-économique. Les soins et l'appareillage ont changé la vie de Loukmane qui de la mendicité a retrouvé un statut social digne.

Des Communautés s'approprient la stratégie RBC

Les jardins de survie mis en œuvre au Burkina Faso et au Niger connaissent un succès remarquable car les Personnes en Situations de Handicap sont considérées comme membres à part entière des communautés. Pour preuve, les leaders communautaires sont impliqués dans l'identification et l'octroi des parcelles du jardin. Un accord est signé avec les membres de la famille du bénéficiaire afin de mettre l'accent sur la nécessité de leur soutien à savoir les travaux dans le jardin, l'aide à la récolte et à la commercialisation entre autres surtout s'il s'agit des Personnes en Situations de Handicap visuelles. Le jardin constitue une source d'approvisionnement en légumes pour les membres de la communauté.

Le rejet, la discrimination, les préjugés à l'endroit des Personnes en Situations de Handicap demeurent même si ces dernières sont complètement réhabilitées. Dankou, un jeune et brave cultivateur résidant à Vogon au Togo faisait des crises épileptiques depuis son enfance. Considéré comme un possédé par des esprits mauvais, il était passé par plusieurs rituels. Lors d'une visite de sensibilisation, il avait été identifié par des agents RBC et référé à un psychiatre,

qui grâce aux traitements et conseils l'a aidé à contrôler et stabiliser la crise. Après avoir retrouvé son état de bien-être mental, il avait décidé de retourner à ses travaux champêtres afin d'amener les habitants de son village à démystifier la maladie. La vente des récoltes devraient également lui permettre de générer des ressources financières pour assurer la disponibilité des médicaments. Cependant, le rejet par les membres de sa famille voire de sa communauté qui avaient de la peine à le voir sur une parcelle l'ont empêché de réaliser ses vœux.

La stratégie RBC est le meilleur outil pour impacter les Personnes en Situations de Handicap, leurs familles et leurs communautés. Toutefois, elle ne peut être mise en œuvre sans des personnes dédiées pour cette cause. Les agents de la RBC de nos projets travaillent sur le terrain et servent de liaison entre les Personnes en Situations de Handicap et les structures de soins de santé. Même si toutes les dispositions sont prises dans un pays pour établir des systèmes de soins de santé à tous les niveaux, ces derniers ne peuvent pas atteindre les Personnes en Situations de Handicap compte tenu des obstacles auxquels elles sont confrontées.

Les agents de RBC assurent la référence des PSH vers les structures de soins de santé appropriées. Ils assurent également le travail de relai des systèmes de santé qui ne savent pas précisément où envoyer les PSH pour la prise en compte de besoins spécifiques à leur handicap. Ces derniers poursuivent leur travail en assurant le suivi à domicile jusqu'à la réhabilitation complète des PSH. Ainsi les projets RBC renforcent les systèmes de santé.

Les perspectives

L'augmentation croissante du nombre des Personnes en Situations de Handicap nous interpelle tous. Selon le Rapport Mondial sur le Handicap, lancé le 09 juin 2011 à New York, environ 15 % de la population mondiale vit avec un handicap, sous une forme ou une autre. (Rapport Mondial sur le Handicap lancé le 09 juin 2011 par l'OMS et la Banque Mondiale) En abordant le problème, CBM et ses partenaires soutiennent les recommandations du Rapport Annuel sur le Handicap qui renforcent les Directives de la RBC. Ces recommandations traitent de la facilitation de l'accès à tous aux systèmes et services ordinaires, de l'adoption des stratégies nationales et des plans d'action pour leur mise en œuvre, de la promotion de la participation des Personnes en Situations de Handicap aux initiatives qui les concernent (rien sur nous sans nous), du renforcement des capacités des agents de santé pour ne citer que celles là.

Des réseaux de parties prenantes sont en cours d'initiation ou en renforcement selon les recommandations du Réseau Africain de la RBC, afin que des engagements puissent être pris ainsi que des dispositions pratiques pour une appropriation des directives de la stratégie de la RBC.

A travers le renforcement des systèmes de santé, leurs accessibilités à tous, l'élaboration des politiques inclusives, l'introduction de la thématique du handicap dans les curricula de formation du personnel de santé, les Personnes en Situation de Handicap recevront les soins

appropriés. De plus, la promotion de la santé, la prévention des maladies et la prestation de soins permettront d'agir sur l'ampleur du handicap.

Les droits humains sont pour tous. C'est pourquoi, il est indispensable de trouver les voies et moyens pour promouvoir l'égalité des chances pour tous, surtout dans les pays à faibles revenus. Il est certain que les directives du volet santé de la stratégie de RBC aideront les acteurs dans leur lutte afin que le droit à la santé puisse être effectif pour les personnes en situation de handicap aussi. Merci à vous tous et toutes qui œuvrez déjà à nos côtés pour relever le défi.

**Laure Akofa Tay rejoint en mai 2007 à l'équipe du Bureau Régional de CBM pour l'Afrique de l'Ouest pour assurer les responsabilités de suivi des Projets dans les pays francophone. Son rôle entre autres est d'appuyer les partenaires dans l'identification des besoins pour l'élaboration des plans stratégiques, le suivi des projets en cours de mise en œuvre, les recommandations budgétaires etc afin de contribuer à améliorer la qualité de vie des Personnes en Situation de Handicap. Tay est impliquée dans l'établissement des réseaux d'acteurs de la Réhabilitation à Base Communautaire de la sous-région ouest-africaine pour promouvoir l'inclusion des Personnes en Situation de Handicap (PSH) dans les politiques, législations et toutes initiatives de développement. Laure Akofa Tay jouit d'une expérience variée de 14 ans en administration et en gestion de projets qu'elle a prouvée au service de plusieurs institutions internationales et locales au Togo.*



Kontakt

Deutschschweiz

Medicus Mundi Schweiz
Murbacherstrasse 34
CH-4056 Basel
Tel. +41 61 383 18 10
info@medicusmundi.ch

Suisse romande

Route de Ferney 150
CP 2100
CH-1211 Genève 2
Tél. +41 22 920 08 08
contact@medicusmundi.ch